

AVIS D'EXÉCUTION D'INTERVENTION SUR UNE INSTALLATION EXTÉRIEURE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Le présent formulaire, dûment rempli et signé, doit parvenir à l'administration communale (travaux@grandson.ch) **au moins 72 heures à l'avance (jours ouvrables uniquement)**.

En cas de fuite d'eau, veuillez prendre contact avec le Service Réseaux et énergies (ci-après: service) au 079 436 88 63 avant toute intervention.

TYPE DE DEMANDE

nouvelle installation réparation suite fuite d'eau extension d'installation modification d'installation

LOCALISATION

Situation, rue, n°:

DURÉE D'INTERVENTION

Du (date de début souhaitée): au (date de fin souhaitée):

NOM DU CONCESSIONNAIRE

Date	Raison sociale/nom, prénom	Signature
.....

REQUÉRANT

Raison sociale/nom, prénom:

Adresse:

NPA, localité:

Téléphone fixe/mobile*:

E-mail*:

Date	Raison sociale/nom, prénom	Signature
.....

ENTREPRISE DE GÉNIE CIVIL

Raison sociale/nom, prénom:

Adresse:

NPA, localité:

Téléphone fixe/mobile*:

E-mail*:

**Indispensable pour obtenir une réponse.*

IMPORTANT

Sans nouvelle de la part du service dans les 48 heures, veuillez appeler au 079 436 88 63, sans quoi la demande sera refusée. Toute manipulation de vannes doit être préalablement autorisée par le fontainier ou le service.

Date d'annonce de fin de travaux au service pour qu'il procède au relevé des géodonnées:

Date du contrôle par le service du travail exécuté avant sablage/remblayage:

DOCUMENT À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA DEMANDE

- Schémas dûment commentés sur une base cadastrale, permettant la bonne compréhension du projet (cotes, diamètres, pentes, jusqu'au raccordement avec les canalisations principales ou les installations privées).